

# LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

## I- Généralité :

La **migration, déplacement de populations** se déroulant à la fois **dans le temps et dans l'espace**.

Le concept de migration s'applique aux populations humaines, mais il peut également être utilisé pour les animaux (oiseaux, mammifères marins, etc.) et les végétaux.

Après l'avoir longtemps considéré sous son seul aspect légal de **changement définitif de résidence**, on s'accorde aujourd'hui à reconnaître au phénomène de **migration des populations humaines** une grande variété de formes, une réflexion taxinomique étant de ce fait nécessaire.

La classification peut tenir compte de la durée (**mouvements quotidiens** ou **hebdomadaires**, migrations à **caractère saisonnier** ou **temporaire, définitives** ou de **longue durée**), de la distance parcourue (petite, moyenne ou grande distance, **déplacement intra-urbains, intra-régionaux, interrégionaux et internationaux**), du degré de liberté des personnes qui se déplacent (**migrations libres, sélectives, planifiées ou forcées**) ou encore des causes essentielles provoquant le changement de lieu d'habitation (**mouvements liés au travail, à la retraite, aux loisirs**, etc.).

Aucune de ces classifications ne constitue toutefois à elle seule une typologie véritablement satisfaisante. S'il est **par exemple** indispensable de différencier les **migrations internationales** des **migrations intérieures**, cela n'en constitue pas pour autant un critère définitif.

Les mouvements frontaliers peuvent en effet être brefs et intégrés à la vie quotidienne, tandis que certaines migrations intérieures vont constituer de pénibles ruptures et s'effectuer sur de grandes distances géographiques.

C'est pourquoi les géographes et les démographes s'accordent aujourd'hui à reconnaître un **troisième type** de déplacement, les **migrations pendulaires ou alternantes** ; celles-ci se manifestent par des **déplacements répétitifs et cycliques**, le plus souvent de faible durée, mouvements de va-et-vient et oscillations qui n'impliquent aucun déséquilibre essentiel, aucun changement d'activité et aucune rupture pour les individus.

## II- Les Migrations anciennes :

Le **principe migratoire** n'est pas simplement lié aux concepts de nation et de frontière, de création assez récente à l'échelle de l'histoire de l'humanité.

Les individus se sont en effet toujours déplacés hors de leurs foyers d'origine. Le **premier** grand mouvement migratoire remonterait selon les **paléontologues** à **quelque dix millions d'années** et

résulterait de la **fracture de la vallée du Rift** en Afrique orientale, qui aurait contraint les **primates supérieurs** à partir vers l'est tandis que restaient à l'ouest les **australopithèques**.

Par la suite, l'**Homo habilis**, apparu il y a **deux millions d'années**, puis l'**Homo erectus**, auraient peu à peu colonisé l'ensemble de la planète.

Le bassin méditerranéen a longtemps constitué un centre vers lequel ont convergé les principaux flux migratoires : les peuples **indo-européens** s'installent en **Grèce** et dans les îles avoisinantes au **III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère**, suivis à l'**âge du bronze ancien (2 000 av. J.-C. à 1 500 av. J.-C.)** par des peuples venus du Nord tels les **Hellènes (Achéens, Ioniens et Éoliens)**, qui donnent naissance à une civilisation originale, la **civilisation mycénienne**.

Cette dernière disparaît pourtant **quatre siècles** plus tard, ébranlée par les invasions doriennes. À la même époque, de l'autre côté de la **Méditerranée**, l'invasion du pays de **Canaan** par les tribus **hébraïques** entre le **XX<sup>e</sup>** et le **XV<sup>e</sup> siècle** avant notre ère contraint, pour la première fois de l'histoire, un peuple à abandonner le **polythéisme** au profit du **monothéisme**.

La **colonisation** entre les **VII<sup>e</sup>** et **VI<sup>e</sup> siècles av. J.-C.** des côtes de la **mer Noire** et de la partie occidentale du bassin méditerranéen constitue la dernière migration du monde hellénique.

De nombreuses cités envoient alors des petits groupes d'émigrants fonder des comptoirs sur les côtes encore libres. C'est ainsi que naissent les cités de **Massalia (Marseille)**, **Agrigente** ou **Syracuse**.

Les mouvements des peuples germaniques (**Völkerwanderungen**) qui, entre le **III<sup>e</sup>** et le **VI<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.**, se sont installés en Occident et en Afrique du Nord, sont quant à eux le produit du déplacement des peuples nomades d'Asie centrale, en l'occurrence les **Huns**, qui précipite la chute de l'Empire romain.

Les invasions arabes du **VII<sup>e</sup>** et **VIII<sup>e</sup> siècles** sont d'une autre nature, puisque leurs motivations sont liées à des préoccupations avant tout religieuses. Unies sous la bannière de l'**islam**, les tribus arabes se répandent de l'est de la **Perse** jusqu'au **Turkestan chinois**, et de l'ouest de l'**Égypte** jusqu'à l'**Espagne**.

Au **XI<sup>e</sup> siècle**, le flambeau de l'expansion islamique est repris par les **Turcs seldjoukides** ; chassé d'Asie centrale par les Chinois, ce peuple nomade converti à l'islam s'installe en Asie Mineure, en **Arménie** et en **Syrie**.

Enfin, au **XIII<sup>e</sup> siècle**, les tribus mongoles, placées sous le commandement du célèbre **Gengis Khan**, quittent les steppes désertiques d'Asie centrale avant d'étendre leur empire de la **Chine** à l'**Asie Mineure**, et s'emparent également de certaines parties de l'Europe orientale.

Quelle que soit leur spécificité, les migrations anciennes sont avant tout le produit d'un déplacement d'un groupe ethnique important, dans le cadre de **régimes autoritaires**, et sont souvent le fait de populations **nomades** ou **sédentaires** repoussées par des peuples plus forts.

### III- Les Migrations modernes :

À partir du **XV<sup>e</sup> siècle**, l'**expansion européenne** et la **constitution d'empires coloniaux** bouleversent les univers culturels jusque-là relativement isolés et de nouvelles formes de migrations apparaissent, s'exprimant par des volontés individuelles ou de groupes d'individus en quête de mieux-vivre, de liberté.

Les exceptions à ce modèle « **idéal** » sont néanmoins nombreuses, comme en témoignent les **20 millions d'Africains** transportés de force en Amérique, les populations déportées ou déplacées, les **réfugiés...**

Jusqu'au début du **XX<sup>e</sup> siècle**, ces migrations sont avant tout **transocéaniques**, emmenant des **millions de personnes** vers les **Caraïbes**, l'**Amérique du Nord**, l'**Amérique du Sud** et l'**Australasie** à partir de l'Europe occidentale puis de l'**Europe méditerranéenne et orientale**.

Ce flux, essentiellement composé d'**émigrants d'origine rurale sans qualification particulière**, correspond à l'**occupation et à la mise en valeur des pays neufs**.

À partir de **1930**, ces grands mouvements transocéaniques déclinent ou cessent, du fait de la récession économique et d'une politique plus restrictive des pays d'accueil, notamment les États-Unis.

Dans l'immédiat après-guerre, on observe **trois types principaux de migrations** (impliquant environ **30 millions de personnes** ayant quitté ou retrouvé leur foyer) :

- le **rapatriement des prisonniers**, des **déportés** et des **travailleurs réquisitionnés** ;
- les déplacements de populations consécutifs aux **modifications territoriales** (transferts de

Polonais, de Russes et d'Allemands) ;

- enfin l'**exode volontaire** de **populations hostiles aux nouveaux régimes** communistes en

Chine, en Europe centrale et orientale.

Avec la **décolonisation**, de nouvelles vagues de migrations affectant parfois des masses humaines considérables se mettent en place.

La **partition des Indes britanniques** contraint ainsi près de **7 millions de musulmans** à quitter l'Inde pour le **Pakistan** et **6 millions d'hindous à refluer vers l'Inde**.

En Algérie, les **accords d'Évian** de **1962** précipitent le rapatriement en France de **plusieurs centaines de milliers de personnes**.

Dans le même temps, les anciens courants dirigés vers les États-Unis, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Argentine sont partiellement rétablis, tandis que, phénomène nouveau, les pays industrialisés européens qui connaissent une forte croissance se révèlent à leur tour d'importants « **demandeurs** » d'immigrés.

#### IV- Migrations Internationales :

Le choix des routes migratoires a longtemps été influencé par la tendance des migrants à rechercher un **environnement semblable** à celui qu'ils quittaient ; l'existence de **barrières naturelles** difficilement franchissables (**déserts, montagnes, mers et océans**) a joué un rôle important, **par exemple** le **Sahara** qui a longtemps coupé l'Afrique en **deux**, mais également la chaîne **himalayenne** isolant la Chine du sous-continent indien.

D'autres régions à l'inverse ont pu constituer en raison de leur emplacement géographique ou de conditions naturelles favorables des points de passages privilégiés, comme la **péninsule du Sinai** entre l'Afrique et l'Asie et la **région du Bosphore** entre l'Europe et l'Asie.

D'une façon générale, et jusqu'à une époque récente, l'orientation d'un grand nombre de migrations était transversale (d'est en ouest), les mouvements d'une zone tropicale vers les zones tempérées ou l'inverse (mouvements sud-nord ou nord-sud) ayant été relativement rares.

Il a fallu attendre la maîtrise progressive par l'homme de l'espace maritime et aérien, ainsi que l'évolution des moyens de communication, pour voir la tendance s'équilibrer puis s'inverser.

De **82 millions** en **1970**, le nombre de migrants internationaux est passé à **175 millions** en **2000**. Cette évolution s'accélère (près de **200 millions** en **2005**) et se caractérise par une forte hausse du nombre d'**immigrés clandestins**.

On estime ainsi qu'entre **10%** et **15%** des **56 millions d'immigrés** en Europe sont des clandestins et qu'environ **500 000 immigrés** sans papiers entrent **chaque année** dans l'Union européenne.

Cette **immigration irrégulière** est liée aux **conditions économiques** dans les pays de départ, ainsi qu'aux problèmes de **mauvaise gouvernance** et de **violation des droits de l'homme**.

Dans les pays d'arrivée, elle est entretenue non seulement par une **demande en main d'œuvre flexible et bon marché**, mais aussi par le manque d'opportunités de migration régulière, dans un contexte international marqué par un durcissement du contrôle de l'immigration.

Face à la nécessité de freiner les flux migratoires, les pays d'arrivée intensifient leur lutte contre l'immigration illégale, le **contrôle de leurs frontières** ainsi que le **rapatriement des clandestins** dans leur pays d'origine.

Outre ces mesures, dont l'efficacité est incertaine face à la résolution de candidats à l'immigration souvent mus par le désespoir, les experts préconisent aussi, d'une part, de **faciliter l'immigration légale** dans les pays d'arrivée et, d'autre part, de contribuer davantage au **développement économique des pays de départ** (en particulier en Afrique subsaharienne).

En chiffres absolus, les États-Unis sont le pays où l'on trouve le plus grand nombre de migrants : plus de **35 millions**, et près de **10 millions de clandestins** (Mexicains et Centre-Américains notamment).

Toutefois, le poids de la population immigrée est proportionnellement supérieur dans quelques pays d'Europe occidentale qui ont attiré pendant la période de croissance industrielle rapide des **dizaines de millions de travailleurs** venus d'Europe du Sud, des pays d'Afrique et d'Asie et depuis la chute des régimes communistes, d'Europe de l'Est.

Le début des **années 1970**, cette immigration motivée essentiellement par la recherche d'un travail est devenue pour une large part une migration d'établissement, pour autant que cette transformation ait été rendue possible par les législations nationales concernées.

Les autres grandes régions mondiales d'immigration sont le **Canada**, l'**Australie**, les **pays du Golfe** et la **Libye** — dans ces **deux derniers** cas, le phénomène de déplacement est lié aux possibilités d'emploi offertes par les économies pétrolières.

Les principaux pays d'origine sont la **Chine**, l'**Inde** et les **Philippines**. En Europe, la majorité des immigrés proviennent dans les **années 2000** de l'Afrique subsaharienne.

### 1- Statut juridique des migrants :

Il est possible de distinguer **quatre types** de migrants internationaux, et autant de motifs de départ, à partir de **critères juridiques** :

- **les personnes déplacées**, chassées de leur pays d'origine ou de résidence à la suite de décisions politiques (déportés juifs ou tziganes, populations germanophones déplacées d'Europe de l'Est **en 1945**) ;
- **les réfugiés** (**par exemple**, Kosovars ou Rwandais) qui fuient leur pays en raison de conflits ou de persécutions ;
- **les émigrants économiques**, qui souhaitent changer de pays afin d'améliorer leur situation ou pour des raisons purement professionnelles (ingénieurs, chercheurs scientifiques et ouvriers qualifiés) ;
- **enfin les étudiants**, généralement en provenance du tiers-monde, venant poursuivre une formation dans les universités occidentales.

### 2- Caractéristiques des migrants :

Un certain nombre de traits communs aux divers « **champs migratoires** » étudiés dans le monde ont été établis.

**Dans sa première phase**, la migration est souvent composée pour une large part d'**hommes jeunes, célibataires et à faible qualification** ; la répartition spatiale des migrants montre clairement les liens qui les attachent aux **activités industrielles lourdes** ou à certaines **activités de services pénibles**; en Allemagne, les communautés immigrées les plus importantes se trouvent ainsi à **Munich, Stuttgart** ou **Francfort**, villes les plus industrialisées du pays.

Aux États-Unis, les migrants du Mexique et des Caraïbes fournissent de gros contingents de main-d'œuvre à l'économie agricole et aux **secteurs industriels** et des services dans les grandes métropoles comme **New York, Chicago et Los Angeles**.

Souvent placés en marge de la société du pays qui est censé les accueillir, ils vivent à moindre frais dans des hôtels meublés et des appartements peu confortables afin de pouvoir envoyer l'argent économisé dans leur pays.

La **deuxième phase** qui correspond au **regroupement familial**, encouragé par l'Organisation internationale du travail (**OIT**), les associations humanitaires et les pouvoirs publics dans certains cas (pour des raisons de sécurité).

La **troisième phase**, enfin, correspond à l'apparition de la « **deuxième génération** » des migrants, souvent nés dans l'émigration, dont l'intégration dans la société d'accueil ou au contraire le retour dans la patrie d'origine, dépend de nombreux **facteurs économiques, sociaux ou culturels**.

À l'intérieur d'un même pays, la situation des groupes de migrants varie néanmoins beaucoup selon leur origine nationale, leur statut, la durée de leur séjour et l'ancienneté d'établissement du courant migratoire.

Les populations immigrées ne sont pas à l'abri de **manifestations de racisme**, exacerbées pendant les **phases de décélération** ou de **crise économique**, ou par l'afflux de personnes sans papiers.

En outre, depuis les **années 1960**, des personnes disposant d'une haute qualification migrent non seulement des pays en voie de développement vers les pays industriels, mais également et surtout des pays développés vers d'autres pays développés leur offrant de meilleures conditions de travail et des salaires plus élevés.

Les États-Unis sont les principaux bénéficiaires de cette « **fuite des cerveaux** » (**brain drain**) ; l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suède ou la France perdent chaque année **plusieurs milliers** de spécialistes et de scientifiques.

### **3- Effets des migrations :**

Du fait de leur caractère sélectif, les migrations ont des effets complexes. Dans les régions d'émigration, elles contribuent parfois à soulager la pression démographique, mais ont des conséquences souvent néfastes : l'effet des sommes d'argent envoyées par les migrants à leur famille n'est certes pas négligeable ; toutefois celles-ci ne sont pas toujours employées dans des investissements productifs et suscitent par ailleurs des besoins nouveaux qui sont l'apanage d'une société industrielle (consommation somptuaire par effet de « **démonstration** »).

Les qualifications professionnelles acquises à l'extérieur sont quant à elles souvent limitées et rarement réutilisables sur place.

Dans les pays d'accueil (ou pays d'immigration), les avantages dépassent de loin les inconvénients : les salaires plus bas comparés à ceux des habitants du pays d'accueil permettent de réduire d'autant les coûts salariaux ; les **coûts sociaux** d'éducation et de santé à la charge du pays d'arrivée sont réduits, en comparaison des avantages fournis ; enfin, l'argent expédié vers l'extérieur provoque des

**effets anti-inflationnistes** — en 2004, les fonds transférés officiellement représentent 150 milliards de dollars, soit trois fois plus que l'aide internationale au développement.